



Le Parc naturel régional
des **GRANDS CAUSSES**

MaHoC

Conseil et Ingénierie Touristique

Elaboration de la stratégie de développement touristique du Parc naturel régional des Grands Causses pour la période 2011-2016

Stratégie et plan d'actions

*Réunion de restitution au Comité de Pilotage
Millau, le 2 novembre 2011*



Rappel sur la méthodologie de travail



3 phases de travail

Phase 1

Finalisation du diagnostic touristique et identification des enjeux

Phase 2

Elaboration de la stratégie de développement touristique et des plans d'actions 2011-2016

Phase 3

Définition de la stratégie de valorisation du tourisme

Phase stratégie/plan d'actions



N	Etape	Méthodologie / Contenu
5	Réunion de préparation des séminaires de travail avec le Comité de Pilotage et le PNR	Réunion d'une demi-journée avec un comité technique restreint le 27 mai 2011
6	Séminaire projectif sur les orientations stratégiques avec des partenaires institutionnels majeurs et des experts extérieurs	Réunion d'une demi-journée le 30 juin 2011, visant à replacer la problématique touristique dans le projet global de développement du territoire, de manière décloisonnée – 10 participants
7	Séminaire de formalisation de la stratégie avec le PNR des Grands-Causses	Ce séminaire de travail intra-Parc organisé le 30 juin 2011, visait à remettre en perspective les orientations stratégiques évoquées pour le territoire avec la politique du PNR, ses objectifs et ses moyens – 8 participants
8	Séminaires d'approfondissement de la stratégie par axes stratégiques et identification des pistes d'actions	Deux séminaires avec les professionnels du tourisme – le 19 septembre 2011 – 70 personnes
9	Finalisation du plan d'actions, restitution	Réunion du Comité de pilotage le 2 novembre 2011

Rappel des enjeux d'avenir du tourisme dans le Parc



Enjeu de reconnaissance

Faire reconnaître le Parc comme un acteur majeur du tourisme sur le territoire :

- Sur des missions d'ingénierie, d'animation, de développement et de qualification,
- Dans un esprit d'expérimentation et d'innovation.

Enjeu de différenciation

Affirmer la destination Grands Causses en s'appuyant sur les valeurs Parc :

- Accessibilité à tous
- Respect de l'environnement et de la culture locale
- Compréhension et appropriation de « l'esprit des lieux »

Enjeu de qualification

Faire progresser les acteurs publics et privés dans l'appropriation et la mise en œuvre d'un développement durable du tourisme :

- Détection, formation et accompagnement des acteurs volontaires
- Valorisation des initiatives engagées

Enjeu de synergie

Partager et valoriser les compétences, les savoir-faire et les outils au service d'une vision partagée du développement du tourisme sur le territoire du Parc :

- Respect et optimisation des compétences de chacun
- Mutualisation des moyens humains et financiers dédiés au tourisme

Enjeu de développement

Faire évoluer l'activité touristique pour accroître ses effets de levier sur les 3 dimensions de la durabilité :

- **Intégration du tourisme dans le tissu économique local**
- **Renforcement de l'attractivité du territoire vis-à-vis de nouveaux arrivants**
- **Professionnalisation du secteur** (élus, professionnels, porteurs de projets, organismes de formation)

Les axes stratégiques de développement du tourisme sur le territoire du Parc naturel régional des Grands Causses



Les axes stratégiques

Axe stratégique N°1

Faire du Parc un acteur de la gouvernance locale en faveur d'un développement durable du tourisme

Axe stratégique N°2

Accompagner les décideurs publics souhaitant miser sur la qualité environnementale et paysagère de leur territoire

Axe stratégique N°3

Accompagner les professionnels souhaitant créer, développer ou qualifier une activité de tourisme durable

Axe stratégique N°4

Accompagner les acteurs souhaitant favoriser la découverte douce et approfondie du parc

Axe stratégique N°1

Faire du Parc un acteur de la gouvernance locale en faveur d'un développement durable du tourisme

Objectifs :

1. Mettre en œuvre un développement touristique placé au service d'un projet de développement durable du territoire
 - Par un meilleur encadrement du développement des activités touristiques dans le temps et dans l'espace,
 - En professionnalisant les acteurs touristiques publics et privés,
 - En améliorant l'accueil des publics,
 - En favorisant la mise en réseau des acteurs touristiques et des partenaires du Parc.
2. Garantir de la cohérence et de la performance dans les actions de valorisation touristique du territoire du Parc
 - En pérennisant la dynamique de réseau impulsée par Aveyron Côté Sud,
 - En développant les synergies entre la mission tourisme et les autres missions du Parc.

Axe stratégique N°2

Accompagner les décideurs publics souhaitant miser sur la qualité environnementale et paysagère de leur territoire

Objectifs :

1. Renforcer la contribution du tourisme à l'attractivité des territoires du Parc
 - En développant une politique de préservation des patrimoines bâtis et environnementaux, notamment pour garantir la crédibilité et la pérennité de l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.
 - Par la diffusion de l'expertise du Parc en matière de conseil sur les problématiques environnementales, paysagères et touristiques,
 - En améliorant le cadre de vie et de séjour sur le territoire du Parc.
2. Développer, chez les élus locaux, le sentiment d'appartenance à un territoire d'exception

Axe stratégique N°3

Accompagner les professionnels souhaitant créer, développer ou qualifier une activité de tourisme durable

Objectifs :

1. Décliner un schéma de tourisme durable appliqué aux entreprises du tourisme
 - En créant une offre qualifiée au crible du tourisme durable et à forte identité Parc naturel régional des Grands Causses,
 - En développant des synergies entre les différents dispositifs visant à qualifier l'offre touristique en proposant des interventions complémentaires liées aux savoir-faire des Parcs naturels régionaux,
 - Par la mise à disposition de moyens adaptés au service des professionnels voulant s'engager en faveur d'une démarche de progrès et ce, à tous les stades du processus,
 - En proposant des outils opérationnels visant à faire progresser les professionnels sur les quatre dimensions du développement durable dans le cadre du management de l'entreprise et de son intégration territoriale,
2. Mettre en réseau et valoriser les prestations exemplaires afin de les rendre lisibles auprès des clientèles cibles.

Axe stratégique N°4

Accompagner les acteurs souhaitant favoriser la découverte douce et approfondie du Parc

Objectifs :

1. Limiter les émissions de gaz à effet de serre et les impacts environnementaux du tourisme

- Par le développement des concepts d'itinérance, de « slow tourism », des déplacements doux et non polluants,
- En différenciant les Grands Causses à travers des manifestations sportives et de loisirs éco-responsables,
- En veillant à équilibrer la fréquentation sur l'ensemble du territoire du Parc, notamment à partir des sites/événements locomotives,
- En développant des actions d'éducation à l'environnement.

2. Valoriser les patrimoines naturels et culturels

- Par la sauvegarde et la valorisation de « l'esprit des lieux » afin de transmettre aux différents publics les valeurs fondatrices des sociétés locales pour la construction du territoire, à travers le temps (passé, présent, futur),
- Par la mise en réseau des sites et des acteurs pour renforcer les liens qui forgent l'identité Grands Causses

Le Parc naturel régional des GRANDS CAUSSES

Le plan d'actions touristiques du Parc naturel régional des Grands Causses 2011-2015



Axe 1

Faire du Parc un acteur de la gouvernance locale en faveur d'un développement durable du tourisme



Mettre en œuvre un développement touristique placé au service d'un projet de développement durable du territoire

Action 1

Conforter la mission de conseil et d'ingénierie touristique en appui aux Communautés de communes

Action 2

Définir des indicateurs permettant de mieux mesurer les retombées du tourisme sur le territoire du Parc



Garantir de la cohérence et de la performance dans les actions de valorisation touristique du territoire du Parc

Action 3

Impliquer le Parc dans l'animation du réseau des Offices de Tourisme présents sur le territoire du Parc

Action 4

Accompagner à la reconnaissance et à la qualification des réseaux de professionnels du tourisme

Axe stratégique 1	Faire du Parc un acteur de la gouvernance locale en faveur d'un développement durable du tourisme
	Sous-objectif 1 : Mettre en œuvre un développement touristique placé au service d'un projet de développement durable du territoire

ACTION N°1	Conforter la mission de conseil et d'ingénierie touristique en appui aux Communautés de communes (mission générique du Parc)		
Objectifs	• Accompagner les territoires dans leur approche des problématiques de développement du tourisme • Accompagner la mise en place de stratégies touristiques communautaires, en cohérence avec les orientations de développement du Parc • Renforcer l'ingénierie territoriale au service d'un développement responsable du tourisme dans les territoires		
Cibles concernées	Communautés des communes		
Étapes de mise en œuvre	• Mise en place d'un partenariat avec les Communautés de communes • Concertation avec les EPCI pour faire une évaluation précise des besoins, définir les compétences requises et quantifier les ETP • Programmation des interventions, en mobilisant les différentes compétences du Parc pour une approche pluridisciplinaire de la problématique touristique • Assistance technique directe sur des besoins d'ingénierie ponctuels : étude d'opportunité, structuration de l'offre locale... • Conseil en amont pour la rédaction des cahiers des charges en vue de l'élaboration d'une stratégie touristique communautaire		
MO	PNRGC	Partenaire(s)	• Autres services du Parc, en fonction du sujet traité : environnement, rivière, APN...
Coût	15 % ETP	Échéancier	2012 à 2016
Indicateurs d'évaluation	• Nombre de sollicitations des communautés de communes • Nombre de projets d'ingénierie traités		

Axe stratégique 1		Faire du Parc un acteur de la gouvernance locale en faveur d'un développement durable du tourisme	
		Sous-objectif 1 : Mettre en œuvre un développement touristique placé au service d'un projet de développement durable du territoire	
ACTION N°2		Définir des indicateurs permettant de mieux mesurer les retombées du tourisme sur le territoire du Parc Embauche d'un jeune chercheur en contrat CIFRE ou signature d'un partenariat avec une Université	
Objectifs	• Sensibiliser le territoire (élus, professionnels et habitants) aux enjeux du tourisme, ses retombées et ses impacts; • Se doter de données et d'indicateurs servant d'aide à la décision		
Étapes de mise en œuvre	<i>Ce travail devra être mis en place avec les différentes structures intervenant en matière de veille et d'observation touristique : CCI de l'Aveyron, Aveyron Expansion, CDT, CRT</i> <i>(Faire le lien avec l'action du Parc qui consiste à constituer un observatoire socio-économique correspondant aux besoins spécifiques du Parc)</i> • Elaboration d'un plan annuel de travail et de recherche, en sélectionnant les champs prioritaires : flux, profil et comportement de la demande ; taux d'occupation et niveaux de rentabilité des opérateurs ; retombées économiques, emploi direct/indirect/induit • Mise en cohérence des différents observatoires du territoire pour obtenir des données pertinentes à l'échelle des Grands Causses • Collecte et analyse des données • Réalisation d'études (et/ou recherches) ponctuelles complémentaires (évènementiels)auprès des consommateurs (comportements) et des professionnels (tendances d'activité) • Participation à des rencontres (conférences, forum...) organisées en France et à l'international sur les questions du tourisme durable • Mutualisation des informations lors de journées de travail collectif, synthèse des enseignements et nouvelles pistes de travail pour optimiser la stratégie de tourisme durable et aider à la décision • Diffusion une fois par an de l'information (Internet...) auprès des cibles (professionnels, élus...)		
MO	Parc naturel régional	Partenaire(s)	CCI, Aveyron expansion, CDT, CRT, etc...
Coût	25.000 € / an (contrat CIFRE)	Échéancier	2012-2013-2014
Indicateurs d'évaluation	• Mise en place d'un plan de travail annuel • Renseignement des indicateurs chaque année et diffusion à N+2 (chiffres 2012 en février 2013)		

Stratégie de développement touristique du Parc naturel régional des Grands Causses pour la période 2011-2016

Axe stratégique 1	Faire du Parc un acteur de la gouvernance locale en faveur d'un développement durable du tourisme
	Sous-objectif 2 : Garantir de la cohérence et de la performance dans les actions de valorisation touristique du territoire du Parc

ACTION N°3	Impliquer le Parc dans l'animation du réseau des Offices de Tourisme présents sur le territoire du Parc		
Objectifs	• Re-dynamiser la démarche de mise en réseau des OTSI initiée par Aveyron Côté Sud, et actuellement fragilisée • Favoriser une cohérence dans le positionnement des territoires et la stratégie touristique élaborée pour le Parc • Participer à conforter les ressources humaines et financières des plus petites structures (OTSI) par une mutualisation des moyens et des compétences • Valoriser les compétences individuelles des personnels des offices du tourisme pour une plus grande efficacité de l'action collective		
Cibles concernées	Les offices de tourisme et syndicats d'initiatives présents sur le territoire du Parc Les collectivités locales concernées		
Étapes de mise en œuvre	• Articulation entre l'activité des offices de tourisme et le rôle d'animation du Parc • Mise en place d'un groupe de travail associant les OT, les collectivités, le CDT • Proposition d'un plan d'actions annuel prévoyant progressivement : • Une réflexion sur le modèle d'organisation et d'animation, • La mutualisation des moyens , • Etc...		
MO	PNRGC et Offices de tourisme du territoire	Partenaire(s)	CDT, Région
Coût	20% ETP	Échéancier	2012 à 2015
Indicateurs d'évaluation	• Nombre d'OTSI intégrés au futur réseau • Nombre d'actions communes mises en œuvre		

Axe stratégique 1		Faire du Parc un acteur de la gouvernance locale en faveur d'un développement durable du tourisme	
		Sous-objectif 2 : Garantir de la cohérence et de la performance dans les actions de valorisation touristique du territoire du Parc	
ACTION N°4		Accompagner à la reconnaissance et à la qualification des réseaux de professionnels du tourisme	
Objectifs	• Faire adhérer les professionnels du tourisme au projet de territoire porté par le Parc et ses partenaires • Capitaliser sur les initiatives existantes, optimiser et renforcer l'action des réseaux de qualité • Renforcer l'action collective des professionnels du tourisme sur la base du partage de savoir-faire, pour une meilleure visibilité et mise en marché de leurs prestations • Aider à la structuration de nouveaux réseaux de prestataires touristiques, engagés dans la préservation de l'environnement, la valorisation des patrimoines et des savoir-faire locaux... • A terme, amener ces réseaux à s'impliquer dans la réalisation du volet 2 de la CETD et le développement de la marque Parc		
Cibles concernées	Tout type de réseau de prestataires touristiques : restaurateurs, guides accompagnateurs		
Étapes de mise en œuvre	• Evaluation des réseaux existants au crible de critères liés à la qualité, à l'innovation, à la prise en compte du développement durable et de la diversité • Accompagnement des réseaux à progresser, en termes de qualification, de conditions d'adhésion, de degré d'ouverture... • Information des professionnels du tourisme de l'existence des réseaux et incitation à l'action collective • Aide à la création de nouveaux réseaux volontaires par le biais de formations-développement et /ou appels à projets en ciblant particulièrement les liens environnement/ activités de nature, patrimoine/tourisme... • Convention entre le PNR et les réseaux pour l'aide au montage de dossiers, l'attribution d'aides sur certaines actions (opérations de visites de ferme, événements spécifiques type « De ferme en ferme »...). Exemples de réseaux à créer : « Assiette de Pays », « saveurs des Grands-Caussees » (cf PNR du Pilat ou des Boucles de la Seine Normande), « amis de l'eau », « animateurs du Parc » (cf la Narbonnaise),		
MO	Parc et OTSI	Partenaire(s)	PNRGC, offices de tourisme, Chambre d'agriculture, CDT, groupements et syndicats professionnels : FDHPA, Gîtes de France...
Coût	15% ETP	Échéancier	2012 à 2015
Indicateurs d'évaluation	• Evolution du % de professionnels affiliés à des réseaux • Nombre de conventions de partenariat signées entre le Parc et des réseaux d'acteurs		

Stratégie de développement touristique du Parc naturel régional des Grands Caussees pour la période 2011-2016

Axe 2

Accompagner les décideurs publics souhaitant miser sur la qualité environnementale et paysagère de leur territoire



Renforcer la contribution du tourisme à l'attractivité des territoires du Parc

Action 5

Sensibiliser les élus à mieux prendre en compte les intérêts du tourisme dans leurs projets de développement territorial

Action 6

Mettre en œuvre un projet pilote autour d'une valorisation touristique responsable de la ressource en eau



Développer, chez les élus locaux, le sentiment d'appartenance à un territoire d'exception

Action 7

Accompagner les communes et les EPCI à mettre en place leur signalisation d'information locale touristique (SILT)

Axe stratégique 2		Accompagner les décideurs publics souhaitant miser sur la qualité environnementale et paysagère de leur territoire	
		Sous-objectif 1 : Renforcer la contribution du tourisme à l'attractivité des territoires du Parc	
ACTION N°5		Sensibiliser les élus à mieux prendre en compte les intérêts du tourisme dans leurs projets de développement territorial (mission générique du Parc)	
Objectifs		• Amener les communes à anticiper et ou créer des opportunités de développement touristique sur leur territoire • Informer les décideurs locaux des évolutions réglementaires concernant le tourisme (Grenelle I et II, notamment) • Mieux faire connaître les leviers réglementaires et fonciers au service du développement d'activités touristiques • Mieux intégrer les enjeux du tourisme dans les réflexions à venir autour du SCoT	
Cibles concernées		Elus locaux des communes et des EPCI	
Étapes de mise en œuvre		<i>Cette fiche action requiert un travail partenarial avec les autres services du Parc pour aborder le tourisme en transversalité avec les autres secteurs les concernant.</i> • Elaboration d'un programme de formation en concertation avec les partenaires/experts du Parc - CAUE, ABF, Préfecture/services de l'Etat ; 2 formations par an : • Tourisme/documents d'urbanismes/stratégies foncières : réserves, outils d'aide foncière pour l'implantation d'hébergements ou de commerces, procédures de préemption, information préalable/CAUE, évaluation environnementale... • Gestion d'équipements touristiques publics : DSP, partenariats publics/privés... • Définition de la compétence touristique communautaire • Grenelle de l'environnement et tourisme : valorisation touristique des trames vertes et bleues, nouvelles normes de classements, qui doivent prendre en compte le développement durable et la consommation énergétique... • Plan de prévention des risques et tourisme : question des campings en zone inondable, par ex. • Evolution des métiers dans les offices de tourisme • Constitution d'une liste d'architectes paysagistes impliqués dans des problématiques touristiques, et qui pourraient missionnés par le Parc sur des « expertises rapides » auprès de communes (marché à bons de commande)	
MO		PNRGC	Partenaire(s) Région, CAUE, ABF, UDOTSI
Coût		5 % ETP Crédits de formations d'élus à mobiliser	Échéancier 2012 à 2016
Indicateurs d'évaluation		• Organisation de 2 sessions de formation par an • Nombre de participants aux formations • Réalisation par les communes de Schémas de développement touristique	

Axe stratégique 2	Accompagner les décideurs publics souhaitant miser sur la qualité environnementale et paysagère de leur territoire
	Sous-objectif 1 : Renforcer la contribution du tourisme à l'attractivité des territoires du Parc

ACTION N°6				Mettre en œuvre un projet pilote autour d'une valorisation touristique responsable de la ressource en eau
Objectifs		- Sensibiliser acteurs du tourisme et usagers aux enjeux de l'eau dans les Grands Causses : approvisionnement/consommation, qualité de la ressource et des milieux, conflits d'usage - Améliorer l'état de la connaissance sur la manière de mieux concilier activités touristiques/récréatives et préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques - Développer des outils de gestion et de régulation concertés		
Cibles concernées		Commune concernée par une pression touristique excessive sur la ressource en eau		
Étapes de mise en œuvre		- Identification d'une commune et d'un site pilote, et signature d'une convention de partenariat entre le Parc et la commune - Réalisation d'un diagnostic approfondi des enjeux du site - Identification d'opérations similaires, réalisées ou en cours de réalisation, pour retour d'expérience, par ex : projet Freemed (http://www.paysdehauteprovence.com/Telechargements/plaquette%20FREE%20MED.pdf) ; stratégie du PNR du Verdon... - Mise en place d'un groupe de réflexion associant : la commune, les différents services concernés du Parc (technicien rivière, environnement, tourisme etc.), les organismes référents sur la gestion des la ressource en eau dans l'Aveyron (Agence de l'eau, services de l'Etat, associations locales...) - Définition d'un projet pilote sur le site et rédaction d'un cahier des charges : actions de sensibilisation des publics, régulation des activités touristiques, aménagements respectueux des milieux etc. - Réalisation d'une étude de programmation par un cabinet spécialisé		
MO		PNRGC	Partenaire(s)	Services concernés du Parc, Département, Région, agence de l'eau, associations locales
Coût		10% ETP 30.000 € (étude) en 2013	Échéancier	2012 à 2016
Indicateurs d'évaluation		- Identification du projet - Mobilisation des fonds pour la réalisation du projet - Définition d'un cahier des charges et engagement de l'étude		

Axe stratégique 2		Accompagner les décideurs publics souhaitant miser sur la qualité environnementale et paysagère de leur territoire	
		Sous-objectif 2 : Développer, chez les élus locaux, le sentiment d'appartenance à un territoire d'exception	
ACTION N°7		Accompagner les communes et les EPCI à mettre en place leur signalisation d'information locale touristique (SILT)	
Objectifs		• Préserver la qualité paysagère du Parc naturel régional des Grands Causses • Permettre aux activités économiques de bénéficier d'un dispositif d'information attractif et respectueux de la réglementation (code de l'environnement et Grenelle 2) • Proposer des outils à l'usage des élus leur permettant d'appliquer la réglementation et de proposer une signalisation d'intérêt local (micro-signalétique)	
Cibles concernées		Les élus des communes du PNR Les acteurs économiques	
Étapes de mise en œuvre		<i>Nota : Le système d'information locale touristique a pour objectif de mieux encadrer la signalétique touristique et de limiter les impacts de la publicité extérieure sur l'environnement : enseignes, pré-enseignes et publicités ; les règles décidées par les communes et les EPCI doivent être compatibles avec la Charte du Parc (Grenelle II) .</i> • Mise en place une démarche de sensibilisation et de concertation (élus et acteurs économiques), sous forme de conférences territoriales • Rédaction d'un dossier technique (cadre réglementaire, cadre technique : que signaler et comment ?), en vue de signer une convention entre la commune et les professionnels du tourisme • Proposition de charte graphique du dispositif • Rédaction des documents liés aux procédures de mise en place • Accompagnement technique des Communautés de communes	
MO		PNR des Grands Causses ou CG	Partenaire(s) DREAL, DDT, Conseil général
Coût		• 70 000 € (dont frais d'animation et d'intervention extérieures)	Échéancier 2012 à 2016
Indicateurs d'évaluation		• Nombre de communes appliquant la SIL	

Axe 3

Accompagner les professionnels souhaitant créer, développer ou qualifier une activité de tourisme durable

Décliner un schéma de tourisme durable appliqué aux entreprises du tourisme

Action 8

Mise en place d'une démarche de progrès visant à qualifier l'offre touristique des Grands Causses autour des principes du tourisme durable

Action 9

Créer et mettre à disposition une boîte à outils « tourisme durable » destinée aux socioprofessionnels

Action 10

Mettre en place un groupe de travail visant à consolider l'offre de tourisme associative à vocation sociale



Action 11

Soutenir le développement d'une offre touristique accessibles aux personnes en situation de handicap

Action 12

Accompagnement des porteurs de projets désireux de créer ou reprendre une entreprise touristique en s'appuyant sur les valeurs Parc

Mettre en réseau et valoriser les prestations exemplaires afin de les rendre lisibles auprès des clientèles cibles

Action 13

Création et animation d'un réseau de sites/prestations à haute valeur ajoutée patrimoniale et environnementale

Axe stratégique 3	Accompagner les professionnels souhaitant créer, développer ou qualifier une activité de tourisme durable
	Sous-objectif 1 : Déclinaison d'un schéma de tourisme durable appliqué aux entreprises du tourisme

ACTION N°8	Mise en place d'une démarche de progrès visant à qualifier l'offre touristique des Grands Causses autour des principes du tourisme durable		
Objectifs	• Rendre visible une offre touristique durable spécifique au Parc, répondant à des attentes fortes des clientèles vis-à-vis d'un « autre tourisme » • Faire reconnaître l'offre touristique du Parc au niveau européen, en préparant son adhésion au Volet 2 de la CETD • Faciliter l'accès à des démarches qualifiantes (marque Parc, labels, etc.) • Apporter un accompagnement et des conseils personnalisés aux prestataires touristiques les plus isolés et de petite taille		
Cibles concernées	Tous les prestataires d'activités de tourisme et de loisirs volontaires, opérant sur le territoire du Parc, qu'ils soient publics/associatifs/privés		
Étapes de mise en œuvre	<u>Démarche à mettre en œuvre conjointement entre le PNR et la CCI, en coordination avec la Région</u> • Enrichissement de la démarche régionale « les carnet de bord du tourisme durable », pour mieux prendre en compte les spécificités du tourisme dans un espace naturel protégé ; Reconnaissance de ce référentiel au titre du Volet entreprises de la Charte européenne du Tourisme Durable dans les espaces protégés • Information et sensibilisation des acteurs locaux sur les opportunités offertes par l'engagement dans une démarche de progrès • Déploiement de la démarche tourisme durable appliqué aux entreprises, auprès des prestataires touristiques volontaires pour s'engager : audits individuels ; objectif = 30 audits par an pendant 5 ans • Elaboration de plans d'actions individuels, pour amener les prestataires à progresser sur les 3 volets du développement durable : économique, social et environnemental • Coordination d'un plan de formation visant à accompagner les professionnels dans leur démarche de progrès et à stimuler l'innovation.		
MO	PNR et CCI	Partenaire(s)	Région , CAUE, ADEME, CDT Aveyron
Coût	35.000 €/an avec embauche d'un chargé d'études	Échéancier	2011 à 2015
Indicateurs d'évaluation	• Nombre des prestataires engagés, soit à minima 150 sur 5 ans • Mise en place d'outils et d'actions de communication valorisants pour les prestataires • Volume développé d'aides éco-critérisées (nb dossiers, montants)		

Axe stratégique 3	Accompagner les professionnels souhaitant créer, développer ou qualifier une activité de tourisme durable		
	Sous-objectif 1 : Déclinaison d'un schéma de tourisme durable appliqué aux entreprises du tourisme		
ACTION N°9	Créer et mettre à disposition une boîte à outils « tourisme durable » destinée aux socioprofessionnels		
Objectifs	• Mettre à disposition des professionnels du tourisme des outils opérationnels pour mettre en œuvre leur démarche de progrès • Impliquer les OTSI dans une démarche de développement durable • Faciliter l'intégration territoriale des entreprises touristiques • Maîtriser les techniques de la communication responsable (générer « le désir du durable », adapter les outils permettant de suivre son image/sa réputation, en particulier sur Internet...)		
Cibles concernées	Les professionnels du tourisme (hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activités de pleine nature...) Les OTSI		
Étapes de mise en œuvre	• Recenser les outils existants et mettre en place un système de veille (année 1) • Analyser les besoins des entreprises et des OTSI (année 1) • Construire des outils adaptés au contexte (adaptation d'outils existants, innovation) • Diffuser les outils		
MO	PNRGC/CCI	Partenaire(s)	• ADEME, ARPE et Conseil régional, CCI, CPIE, Réseaux des parcs naturels (FNPNR, IPAMAC, Cévennes Ecotourisme), Réseaux liés à l'éducation au développement durable (CREEMP, GRAINE...), UDOTSI, UNAT
Coût	• 10 K€ HT / an à partir de l'année 2 pour la conception et la diffusion d'outils • 15 % ETP	Échéancier	2012-2013
Indicateurs d'évaluation	• Nombre d'outils couvrant les 4 dimensions du développement durable • Nombre de professionnels utilisant les outils (nécessité de pouvoir les identifier lors de la diffusion)		

Axe stratégique 3	Accompagner les professionnels souhaitant créer, développer ou qualifier une activité de tourisme durable
	Sous-objectif 1 : Déclinaison d'un schéma de tourisme durable appliqué aux entreprises du tourisme

ACTION N°10	Mettre en place un groupe de travail visant à consolider l'offre de tourisme associative à vocation sociale		
Objectifs	• Développer les synergies entre le Parc et l'UNAT (être pionnier) • Consolider l'offre d'hébergement associatif présente sur le territoire du parc • Améliorer les niveaux de performance de structures ouvertes à l'année • Favoriser l'accès pour tous aux vacances et aux loisirs		
Cibles concernées	Les structures du tourisme à vocation sociale Indirectement : les jeunes publics, les publics défavorisés, les familles		
Étapes de mise en œuvre	• Mise en place d'un principe de réciprocité pour la participation aux réflexions liées au tourisme durable (existence d'un Groupe de Travail TD de l'UNAT Midi Pyrénées) • Organisation d'un groupe de travail dédié « accès pour tous aux vacances et aux loisirs » • Elaboration et signature d'une convention de partenariat		
MO	PNR des Grands Causses / UNAT	Partenaire(s)	UNAT, Conseil régional, Conseil général
Coût	5 % ETP	Échéancier	
Indicateurs d'évaluation	• Nombre de participations à des réunions communes • Signature de la convention de partenariat		

Axe stratégique 3	Accompagner les professionnels souhaitant créer, développer ou qualifier une activité de tourisme durable		
	Sous-objectif 1 : Déclinaison d'un schéma de tourisme durable appliqué aux entreprises du tourisme		
ACTION N°11	Soutenir le développement d'une offre touristique accessibles aux personnes en situation de handicap		
Objectifs	• Développer l'accessibilité du Parc à des personnes souffrant de handicap • Qualifier l'offre touristique d'hébergement pour qu'elle représente aussi un avantage concurrentiel sur le marché régional		
Cibles concernées	Structures d'accueil touristique, maisons à thème, hébergeries Sites de visite		
Étapes de mise en œuvre	• Mise à jour de l'état des lieux de l'accessibilité de l'offre existante aux personnes à besoins spécifiques • Offre privée et associative • Sites naturels • Itinéraires et modes de déplacement et notamment les voies de circulation douce • Sensibilisation des acteurs locaux (hébergeurs et gestionnaires d'équipements touristiques) à effectuer les aménagements nécessaires pour l'obtention du label Tourisme et Handicap, • Encouragement à la création de zones « accessibles à tous », avec la labellisation d'au moins 3 prestations proches et/ou facilement accessibles, permettant de former un produit (ex : 1 hébergement /1 restaurant, 1 site / 1 moyen de déambulation, 1 visite) • Organisation de sorties et/ou animations valorisant les patrimoines (nature et culture) incluant l'accueil de personnes handicapées • Valorisation des équipements engagés dans une politique d'accès à tous, auprès des publics touristiques et dans les supports de promotion du Parc (édition, site Internet)		
MO	PNRGC	Partenaire(s)	CCI, CAUE, CDT, Région, CDT, sites et socioprofessionnels
Coût	5 % ETP 2.000 € : animation, communication	Échéancier	
Indicateurs d'évaluation	• Evolution du nombre de structures/sites touristiques accessibles aux personnes en situation de handicap • Mise en place d'activités spécifiques par le Parc		

Axe stratégique 3	Accompagner les professionnels souhaitant créer, développer ou qualifier une activité de tourisme durable
	Sous-objectif 1 : Déclinaison d'un schéma de tourisme durable appliqué aux entreprises du tourisme

ACTION N°12	Accompagner les porteurs de projets désireux de créer ou reprendre une entreprise touristique en s'appuyant sur les valeurs Parc (en lien avec le réseau des consulaires)		
Objectifs	• Favoriser l'ancrage des entreprises de tourisme dans la stratégie de territoire du Parc, en intervenant en amont du projet d'entreprise • Apporter un interlocuteur aux structures touristiques qui ne relèvent pas des chambres consulaires • Compléter les interventions des chambres consulaires sur les questions de développement durable en entreprise		
Cibles concernées	Entreprises qui ne relèvent pas des chambres consulaires (gîtes et chambres d'hôtes, notamment) Tout porteur de projet en demande de conseils sur le DD en entreprise		
Étapes de mise en œuvre	• Recensement : • des outils pratiques existants, portant sur tous les axes de progrès du développement durable en entreprise : communication responsable, valorisation du patrimoine, management environnemental, performance économique, gestion des ressources humaines etc. • Des évènements régionaux et nationaux axés sur ce thème. cf : ACFCI, ADEME, Magestour • Mise à disposition de cette base d'information aux porteurs de projets (en consultation au Parc et sur le site Internet du Parc) • Elaboration d'un guide du « porteur de projet touristique durable dans les Grands-Causse » (cf cahier des charges hébergeries) • Organisation d'un forum des entrepreneurs touristiques durables, favorisant la rencontre entre les entreprises les plus exemplaires (intégrées au réseau de l'action N 10 + entreprises innovantes implantées sur d'autres territoires), et les porteurs de projet		
MO	PNRGC	Partenaire(s)	CCI, Chambre d'agriculture, Chambre des métiers, ADEME
Coût	5 % ETP 10.000 € (forum)	Échéancier	2012 (recensement) ;2013 (guide); 2014 (forum)
Indicateurs d'évaluation	• Evolution du taux de création/reprise d'entreprises sur le territoire du Parc • Nombre de contacts avec des porteurs de projets et taux de réalisation • Réalisation du guide		

Axe stratégique 3		Accompagner les professionnels souhaitant créer, développer ou qualifier une activité de tourisme durable	
		Sous-objectif 2 : mettre en réseau et valoriser les prestations exemplaires	
ACTION N°13		Création et animation d'un réseau de sites/prestations à haute valeur ajoutée patrimoniale et environnementale – dans le prolongement de l'action 5	
Objectifs		• Donner une visibilité et un accompagnement particuliers aux entreprises et prestations touristiques engagées dans une démarche de progrès (cf action 1) • Prolonger la démarche de progrès individuelle par des démarches collectives : formation ; qualification (Marque Parc, labels éco-environnementaux etc...) ; actions marketing ... • Créer un effet d'entraînement sur l'ensemble des l'offre touristique du Parc : « catalyseur d'envies »	
Cibles concernées		Les prestataires touristiques engagés dans la démarche de progrès (cf action 1) et détenteurs d'une qualification	
Étapes de mise en œuvre		Condition préalable pour intégrer le réseau : avoir réalisé un audit (action 1) <u>et</u> avoir engagé un plan d'actions au sein de l'entreprise Elaboration d'un programme d'actions, comprenant notamment : • Un accompagnement à l'obtention de marques/labels/certifications : Gîte Panda, marque Parc, Chouette nature, Hotel au Naturel... • Des formations collectives : gestion des déchets, gestion de l'eau, mobilité écoresponsable (transports en commun, vélos, covoiturage) • Des actions marketing : produits combinés « exemplaires » (hébergement + restauration + activité), vitrine "en ligne" de prestataires qualifiés , prix du tourisme responsable • Des actions expérimentales durables : diversification énergétique, groupement d'employeurs...	
MO		PNRGC	Partenaire(s) Offices de tourisme, CCI, ADEME Midi-Pyrénées, ARPE Midi-Pyrénées
Coût		40.000 € sur 5 ans, à raison d'une opération / an	Échéancier 2011 à 2015
Indicateurs d'évaluation		• Nombre de prestataires intégrés au réseau • Engagement d'une opération collective, au moins, chaque année	

Axe 4

Accompagner les acteurs souhaitant favoriser la découverte douce et approfondie du parc

Limiter les émissions de gaz à effet de serre et les impacts environnementaux du tourisme

Action 14

Soutenir le développement de l'éco-mobilité sur le territoire du Parc et mettre en œuvre du Schéma de l'itinérance douce et de la randonnée

Action 15

Qualification des sports loisirs de nature dans le respect de l'environnement

Action 16

Développement d'une offre touristique itinérante autour de thématiques patrimoniales emblématiques du Parc

Action 17

Accompagnement au développement d'éco-évènementiels touristiques, sportifs et culturels sur le territoire du Parc



Valoriser les patrimoines naturels et culturels

Action 18

Elaboration et mise en œuvre du schéma d'interprétation des patrimoines du Parc

Action 19

Création d'une offre touristique liée à l'agropastoralisme



Action 20

Structuration d'une offre touristique axée sur l'éducation à l'environnement

Action 21

Poursuite de l'animation d'un réseau de sites de découverte du PNR des Grands Causses

Action 22

Valorisation des expressions artistiques contemporaines pour faire découvrir le patrimoine du Parc, tant naturel que culturel



Action 23

Création d'un réseau d'ambassadeurs des productions emblématiques des Grands-Causses

Axe stratégique 4	Accompagner les acteurs souhaitant favoriser la découverte douce et approfondie du parc		
	Sous-objectif 1 : Limiter les émissions de gaz à effet de serre et les impacts environnementaux du tourisme		
ACTION N°14	Soutenir le développement de l'éco-mobilité sur le territoire du Parc et mettre en œuvre du Schéma de l'itinérance douce et de la randonnée		
Objectifs	• Permettre une découverte en profondeur des richesses du territoire des Grands Causses • Accélérer le développement de voies cyclables sur le territoire du Parc • Développer l'offre de déplacement alternatifs à l'automobile individuelle, et les services associés : maillage du Parc en réseau d'itinéraires équestres, pédestres et cyclables • Favoriser les interconnexions entre les acteurs touristiques, les sites naturels et culturels du territoire et les bassins touristiques voisins		
Cibles concernées	Touristes en séjour et touristes de passage Territoires, sites et opérateurs touristiques intéressés par le développement de cette filière		
Étapes de mise en œuvre	• Participation du Parc à la mise en œuvre du schéma national et régionale des voies vertes / véloroutes • Accompagner les Communautés de Communes dans leurs projets • Organisation d'une journée de présentation de l'expérience Vélo Loisir en Luberon, menée par le PNR du Luberon • Montage d'une action expérimentale en faveur du développement de l'offre de vélos électriques : à l'occasion de la fête du Parc ou dans les maisons à thème, par ex. • Construction d'un itinéraires Causses-Cévennes, pour une découverte douce du patrimoine UNESCO Rq : Importance de capitaliser sur le travail réalisé par le Réseau des Grands Sites de France http://www.grandsitedefrance.com/book/ecomobilite/experiences_d_ecomobilite_touristique_et_de_loisirs.pdf <u>Schéma de l'itinérance douce et de la randonnée</u> • Pilotage de l'étude lancée fin 2011 • Lancement des actions qui concerneront en particulier : • L'organisation de l'offre (activités, hébergements et services), • La valorisation des sites/activités à caractère patrimonial et mise en réseau (par des itinéraires) • La promotion des itinéraires		
MO	PNRGC (cf. plan climat territorial), EPCI OTSI (schéma de la randonnée)	Partenaire(s)	Région, Département/CDT, Communes, Communautés des communes, associations, OTSI
Coût	• 25 % ETP en année 1 ; 10% les années suivantes	Échéancier	2012 - 2016
Indicateurs d'évaluation	• Evolution du kilométrage de voies cyclables sur le territoire du Parc • Evolution du nombre d'offres qualifiée pour l'accueil de clientèle se déplaçant à pied, à cheval ou à vélo		

Axe stratégique 4	Accompagner les acteurs souhaitant favoriser la découverte douce et approfondie du parc		
	Sous-objectif 1 : Limiter les émissions de gaz à effet de serre et les impacts environnementaux du tourisme		
ACTION N°15	Qualification des sports loisirs de nature dans le respect de l'environnement		
Objectifs	• Réduire les impacts environnementaux des sports loisirs de nature pratiqués dans le Parc • Développer les activités sportives éco-touristiques sur le territoire du Parc • Garantir un développement maîtrisé des loisirs et sports de nature et une cohabitation harmonieuse entre usagers des espaces naturels (touristes, chasseurs, pêcheurs, sportifs, agriculteurs...)		
Cibles concernées	• Adeptes des sports et loisirs de nature, quel que soit leur niveau : des pratiquants occasionnels aux compétiteurs de haut niveau • Organismes d'activités et d'évènements sportifs		
Étapes de mise en œuvre	• Valorisation des travaux et expériences réalisés dans le domaine • Action conduite transversalement avec la mission environnement du Parc : • Réunions d'information et de sensibilisation de professionnels du tourisme : contexte réglementaire, bonnes pratiques.... • Elaboration d'une charte de bonne conduite, à faire signer par les prestataires touristiques concernés, et diffusée auprès de leurs clientèles • Accompagnement des organisateurs d'activités/compétitions à anticiper les dégradations possibles et à réaliser les études d'incidence prévues dans le cadre de la loi (natura 2000) • Concertation avec les organisateurs d'évènements pour une meilleure programmation des grosses manifestations dans le temps		
MO	PNRGC (cf. étude en cours menée par le service environnement)	Partenaire(s)	CDESI, Préfecture, ADEME, Graine Midi Pyrénées, fédérations départementales de loisirs et sports de nature, communes et EPCI, OTSI
Coût	10 % ETP	Échéancier	2012 à 2016
Indicateurs d'évaluation	• Evolution du nombre et de la nature des conflits d'usages sur les sites de nature • Nombre de prestataires touristiques engagés dans une charte		

Axe stratégique 4	Accompagner les acteurs souhaitant favoriser la découverte douce et approfondie du parc
	Sous-objectif 1 : Limiter les émissions de gaz à effet de serre et les impacts environnementaux du tourisme

ACTION N°16	Développement d'une offre touristique itinérante autour de thématiques patrimoniales emblématiques du Parc		
Objectifs	• Mettre en réseau les professionnels du tourisme et les prestataires d'activités de pleine nature • Développer les synergies avec les acteurs liés à la protection, la gestion et la valorisation des patrimoines • Permettre la découverte lente et approfondie de « l'esprit des lieux » à travers des thèmes identitaires (Géologie, Templiers/hospitaliers...)		
Cibles concernées	Les professionnels du tourisme (hébergeurs, restaurateurs, transporteurs...) Les prestataires d'activités de pleine nature (accompagnateurs, loueurs...) Les acteurs liés à la protection, la gestion et la valorisation des patrimoines		
Étapes de mise en œuvre	<i>Cette action repose sur la mise en place de formations pour les professionnels, portant sur la valorisation du patrimoine emblématique du territoire des Grands-Causse, afin de déboucher sur l'émergence de prestations sèches ou de « routes touristiques » clé en main, permettant de découvrir le Parc sur un mode itinérant.</i> • Lancement d'une consultation pour sélectionner un prestataire (formateur agréé) • Participation active aux formations développement • Accompagnement des initiatives (cf. actions) • Création d'un catalogue de produits et de prestations en réseau (ex : réseau d'hébergeurs proposant des services pour l'accueil de randonneurs équestres)		
at	PNR Grands Causse ou ADEFPAT	Partenaire(s)	ADEFPAT, OPCA (AGEFOS, VIVEA...), CDT / OT, Conservatoire Larzac Templier et hospitalier, Gîtes de France
Coût	8.000 € HT par session (prévoir une session par an) ; (prise en charge par Agefos) 5 % ETP	Échéancier	
Indicateurs d'évaluation	• Nombre de participants aux formations • Nombre d'initiatives prises		

Axe stratégique 4	Accompagner les acteurs souhaitant favoriser la découverte douce et approfondie du parc
	Sous-objectif 1 : Limiter les émissions de gaz à effet de serre et les impacts environnementaux du tourisme

ACTION N°17	Accompagnement au développement d'éco-évènementiels touristiques, sportifs et culturels sur le territoire du Parc		
Objectifs	• Diminuer les pressions exercées par les évènementiels touristiques sur les milieux naturels : forts enjeux environnementaux et paysagers liés au cumul de pratiques et à l'affluence générée par certaines manifestations à fort rayonnement • Garantir la pérennité de grands évènements touristiques et sportifs dans le Parc • Doter le Parc d'un savoir-faire sur ce thème, par la mutualisation de connaissances et d'expertises • Faire travailler ensemble les acteurs en charge des problématiques de développement et de préservation		
Cibles concernées	• Organisateurs de manifestations sportives et culturelles • Collectivités locales • Entreprises et associations de tourisme • Visiteurs et compétiteurs		
Étapes de mise en œuvre	<i>Préalable : Cette action doit associer au sein du Parc plusieurs compétences : tourisme, environnement, APN, communication</i> • Organisation d'une journée d'information et de sensibilisation des acteurs • Mise en place d'une démarche de co-formation avec les organisateurs d'évènements, en mobilisant des partenaires possédant déjà une bonne expérience de la thématiques et des publics concernés : CPIE du Rouergue, CPIE Midi Quercy et Union régionale des CPIE ; le principe de la co-formation permet de rendre compte et d'échanger autour des expériences et initiatives mises en place par les participants et les formateurs. • Réalisation de fiches méthodologiques visant à sensibiliser les organisateurs d'évènements, les partenaires professionnels et les participants (touristes, habitants, compétiteurs) à la fragilité des milieux sur lesquels ils se trouvent • Elaboration d'une charte de bonnes pratiques et d'un contrat de progrès avec les organisateurs d'évènements volontaires		
MO	PNRGC : tourisme et environnement	Partenaire(s)	CPIE du Rouergue
Coût	10.500 €	Échéancier	2012 - 2013
Indicateurs d'évaluation	• Nombre d'acteurs présents à la journée de sensibilisation • Nombre de journées de formation organisées • Signature et engagement de contrats de progrès		

Axe stratégique 4	Accompagner les acteurs souhaitant favoriser la découverte douce et approfondie du parc
	Sous-objectif 2 : Valoriser les patrimoines naturels et culturels

ACTION N°18	Elaboration et mise en œuvre du schéma d'interprétation des patrimoines du Parc		
Objectifs	• Renforcer et rendre lisible le positionnement du Parc • Enrichir les offres touristiques, donner du sens à la visite et à la découverte des lieux • Stimuler la création d'activités de découverte à la fois récréatives et culturelles par les acteurs locaux • Optimiser les outils d'interprétation existants en les adaptant aux attentes des visiteurs, des plus élémentaires aux plus érudites • Développer les outils de médiation interactifs entre l'espace du Parc, son patrimoine et les publics		
Cibles concernées	Communes, EPCI, OTSI Prestataires d'activités touristiques, d'animations et d'évènementiels Indirectement, habitants et visiteurs extérieurs		
Étapes de mise en œuvre	<i>Ce schéma d'interprétation du patrimoine constitue le socle de la politique de valorisation touristique du territoire et des patrimoines du Parc : il permettra de faire converger les actions conduites par les acteurs touristiques du Parc autour d'attributs reconnus comme significatifs et distinctifs des Grands Causses. Il facilitera notamment la mise en place des actions 14, 16, 18 et 21</i> • Pilotage de la mission de réalisation du schéma d'interprétation du Parc naturel régional des Grands Causses • Organisation de présentations du schéma aux acteurs locaux, au plus proche des territoires • Déclinaison des actions préconisées par le Schéma dans la politique touristique du Parc : circuits à thème, outils d'interprétation, aménagements facilitant la découverte, supports de communication et de promotion, évènementiels etc.		
MO	• PNRGC (pilotage de l'étude) • PNRGC et OTSI (mis en place du plan d'actions)	Partenaire(s)	Conseil Général et CDT, Région Midi-Pyrénées et CRT, EPCI, ONF, CPIE, Conservatoire Larzac Templier et hospitalier
Coût	15 % ETP	Échéancier	
Indicateurs d'évaluation	• Finalisation du Schéma d'interprétation et diffusion des actions préconisées • Appropriation du Schéma d'interprétation par les acteurs touristiques		

Axe stratégique 4	Accompagner les acteurs souhaitant favoriser la découverte douce et approfondie du parc
	Sous-objectif 2 : Valoriser les patrimoines locaux, tant naturels que culturels

ACTION N°19	Création d'une offre touristique liée à l'agropastoralisme		
Objectifs	- Renforcer l'attractivité touristique du PNR des Grands Causses en s'appuyant sur ce qui fait sa spécificité et sa singularité - Rendre lisible la thématique de l'agropastoralisme reconnue par l'UNESCO dans l'offre et le produit touristiques - développer la connaissance de toutes les autres thématiques liées au pastoralisme : culture occitane, produits de terroir...		
Cibles concernées	Sites et prestations touristiques Indirectement les publics touristiques du Parc		
Étapes de mise en œuvre	- Identification des éléments de la culture du Parc directement ou indirectement liés au pastoralisme dans les Grands Causses (cf schéma du patrimoine – action 18) - Paysages - Métiers - Culture occitane - Productions agricoles ... - Elaboration d'un guide d'information à destination des professionnels du tourisme sur le pastoralisme, en incluant la participation d'illustrateurs locaux (cf action N 22) - Conception d'un jeu-découverte pour les enfants sur le thème du pastoralisme : cibles = scolaires et touristes en famille - Mise en place d'un groupe de travail, chargé de concevoir des prestations sèches ou combinées liées au pastoralisme : - Visites de fermes - Stages/ateliers : Tissage/tricot, Teinture de la laine, Fabrication de fromages - Randonnée, dont des itinéraires liant Grands-Causses et Cévennes (valorisation touristique de la reconnaissance UNESCO) ...		
MO	PNRGC (en relation très étroite avec la mission de gestion du bien classé)	Partenaire(s)	Pastoralia, CG/CDT, association AVECC (candidature UNESCO), PN Cévennes, Conservatoire Larzac Templier et hospitalier, OTSI
Coût		Échéancier	
Indicateurs d'évaluation	- Edition du guide d'information - Création de produits thématiques « agro-pastoralisme »		

Axe stratégique 4	Accompagner les acteurs souhaitant favoriser la découverte douce et approfondie du parc
	Sous-objectif 2 : Valoriser les patrimoines naturels et culturels

ACTION N°20	Structuration d'une offre touristique axée sur l'éducation à l'environnement		
Objectifs	- Favoriser la rencontre et la connaissance des acteurs liés à l'éducation au développement durable (EDD) - Approfondir le thème « tourisme et EDD » en s'appuyant sur les savoir-faire et les compétences de chacun - Mobiliser les professionnels pour qu'ils deviennent acteurs de l'EDD - Sensibiliser les habitants (jeunes publics notamment) et les touristes		
Cibles concernées	Professionnels du tourisme Habitants Visiteurs (excursionnistes, touristes)		
Étapes de mise en œuvre	- Recensement des acteurs liés à l'Education au Développement Durable - Constitution d'un groupe de pilotage « Tourisme et EDD » réunissant l'ensemble des acteurs identifiés - Identification des bonnes pratiques pouvant être valorisées - Conduite d'opérations communes pour toucher les cibles (sous la forme d'événementiels)		
MO	PNR des Grands Causses ou CPIE	Partenaire(s)	CPIE, Accompagnateurs en montagne, CREEMP (Comité régional d'éducation à l'environnement et au développement durable en Midi-Pyrénées), DREAL, ADEME, GRAINE, UNAT
Coût	20% ETP (à répartir entre tourisme et service environnement)	Échéancier	
Indicateurs d'évaluation	- Nombre de participants (organisation et public) aux événements programmés (tourisme et EDD) - Nombre de professionnels du tourisme impliqués dans l'EDD		

Axe stratégique 4		Accompagner les acteurs souhaitant favoriser la découverte douce et approfondie du parc	
		Sous-objectif 2 : Valoriser les patrimoines naturels et culturels	
ACTION N°21		Poursuite de l'animation d'un réseau de sites de découverte du PNR des Grands Causses	
Objectifs		• Augmenter la fréquentation, contribuer au développement des maisons à thèmes • Un positionnement clarifié : un réseau de Sites de Découverte du Parc • Améliorer la qualité des prestations proposées : accueil, médiation selon les publics (pédagogique...), sensibilisation, animations, boutiques ... • Générer une dynamique de développement : animation du réseau, mutualisation, échanges d'expériences, renvois sur sites... • Renforcer la visibilité des maisons thématiques : communication, reconnaissance auprès des institutionnels, professionnels...	
Cibles concernées		Les maisons à thèmes partenaires du Parc	
Étapes de mise en œuvre		• Réalisation de supports de communication communs • Traduction des supports de visite (commande groupée) • Intégrer les maisons à thèmes dans le réseaux des acteurs touristiques qualifiés, le schéma d'interprétation, la « Marque Parc »... • Un plan de communication sera mis en place : éductours « prescripteurs », dossier de presse, site internet Parc... • Supports d'accueil « Sites découverte du Parc » (présentoir à dépliants + carte de localisation des maisons...) • Parcours de découverte extérieurs : commande groupée (conception, supports) pour les sites ayant besoin d'un sentier d'interprétation, d'un jeux enfant... → Levier sur les financeurs, qualité des supports... • Mission de conseil sur la scénographie. • Modules de formation : gestion des boutiques, médiation du patrimoine, communication, NTIC et découverte du patrimoine... • Collection patrimoine : brochure thématique à l'échelle du Parc • Mise en produit et commercialisation des Sites de découverte : offre scolaires « Parc », produits groupes	
MO		Partenaire(s)	CPIE
Coût		Échéancier	
Indicateurs d'évaluation		• Nombre de projets communs mis en œuvre	

Axe stratégique 4	Accompagner les acteurs souhaitant favoriser la découverte douce et approfondie du parc		
	Sous-objectif 2 : Valoriser les patrimoines naturels et culturels		
ACTION N°22	Valorisation des expressions artistiques contemporaines pour faire découvrir le patrimoine du Parc, tant naturel que culturel		
Objectifs	• Promouvoir les relations entre les mondes de l’art, de la culture et du tourisme, dans leur capacité à développer l’attractivité du territoire , les retombées économiques et l’emploi • Développer des initiatives créatives et innovantes en matière de médiation touristique • Faire connaître les talents de créateurs contemporains inspirés par la culture du PNR des Grands Causses : photographes, illustrateurs, écrivains, musiciens...		
Cibles concernées	Artistes contemporains originaires du PNR des Grands Causses et/ou inspirés par sa culture et son patrimoine Indirectement : habitants, visiteurs extérieurs		
Étapes de mise en œuvre	• 1/Mise en place d’un carnet découverte du Parc associant des photographes, illustrateurs, poètes etc. • 2/Lancement d’un appel à projet annuel sur des opérations d’interprétation du patrimoine : illustration d’affiches ou de guides, performance, exposition éphémère...(la création artistique au service de la valorisation des patrimoines) • 3/Lancement d’un appel à projet annuel pour monter une exposition individuelle ou collective, à faire tourner dans les OT et les sites de découverte du Parc (approche ethnologique des pratiques, savoir-faire en en valorisant le caractère innovant) • 3/bis/ Accompagnement à une résidence d’artistes dans un site emblématique du Parc, destinée à accueillir des créateurs français et étrangers proposant de travailler autour du thème emblématique: production d'œuvres organisation d'événementiels, installations, conférences et rencontres publiques.		
MO	PNRGC (tourisme et culture) Conseil Général	Partenaire(s)	Conservatoire Larzac Templier et Hospitalier, communes et EPCI, OTSI
Coût	5.000 € / appel à projet / an	Échéancier	2012-2016
Indicateurs d'évaluation	• Qualité plastique des artistes associés • Nombre de partenaires associés • Evolution du nombre de visiteurs sur les sites concernés par des expositions/visites/événements artistiques • Diversité des thèmes traités		

Axe stratégique 4	Accompagner les acteurs souhaitant favoriser la découverte douce et approfondie du parc
	Sous-objectif 2 : Valoriser les patrimoines naturels et culturels

ACTION N°23	Création d'un réseau d'ambassadeurs des productions emblématiques des Grands-Causse		
Objectifs	• Développer l'attractivité du Parc toute l'année en valorisant les filières et productions emblématiques du territoire • Valoriser les productions locales auprès des visiteurs extérieurs, promouvoir les circuits courts et le « manger bon et sain » • Ouvrir un espace d'échanges convivial et créatif sur le thème du « bien manger »		
Cibles concernées	Habitants, restaurateurs, producteurs et visiteurs de passage		
Étapes de mise en œuvre	• Inventaire des initiatives existantes • Création et animation d'une communauté d'internautes autour du « bien manger Grands-Causse » : concours de recettes sur le thème des « 4 saisons du Parc », • Conception et diffusion d'un guide des Produits de saison Grands-Causse, en partenariat avec un illustrateur local (cf action ..) • Soutien aux produits touristiques associant éducation à l'environnement, connaissance des produits locaux et de leur période de consommation, expérimentations culinaires : stages de cuisine, cueillette de champignons, visites de fermes • Constitution d'un réseau de restaurateurs engagés à proposer un menu du jour 100% de saison et 100% local		
MO	PNRGC	Partenaire(s)	Chambre d'agriculture, CDT, OTSI, restaurateurs, exploitants agricoles
Coût	5% ETP 2.000 € (blog) - 2013	Échéancier	2012 à 2016
Indicateurs d'évaluation	• Nombre d'internautes participant au concours • Évolution du volume des ventes de productions locales en circuit court • Nombre de restaurateurs associés à la démarche		

Le Parc naturel régional des GRANDS CAUSSES

Les étapes de travail à venir



Les étapes à venir



• ETAPE N° 10 :	Benchmarking sur des espaces protégés remarquables
• ETAPE N° 11 :	Séminaire sur le positionnement avec des acteurs et partenaires du Parc
• ETAPE N° 12 :	Séminaires de travail sur les plans d'actions communication/valorisation
• ETAPE N° 13 :	Restitution de la stratégie de communication touristique et des plans d'actions au Comité de Pilotage



Le Parc naturel régional
des **GRANDS CAUSSES**

MaHoC

Conseil et Ingénierie Touristique

Elaboration de la stratégie de développement touristique du Parc naturel régional des Grands Causses pour la période 2011-2016

Stratégie et plan d'actions

*Réunion de restitution au Comité de Pilotage
Millau, le 2 novembre 2011*

